

[Concours de recrutement des éducateurs spécialisés des INJS et de l'INJA](#) [1]

[Arrêté du 2 décembre 2016 fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve des concours pour le recrutement des éducateurs spécialisés des Instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles](#) [2]

Journal officiel de la République française, n° 0283 du 6 décembre 2016

Cet arrêté fixe les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions, les modalités d'inscription, les dates des épreuves, ainsi que le nombre de postes à pourvoir.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/concours-de-recrutement-des-%C3%A9ducateurs-sp%C3%A9cialis%C3%A9s-des-injs-et-de-linja>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033538083&dateTexte=&categorieLien=id>